



Abbaye
d'Hauterive

Une cure de jouvence pour traverser le siècle à venir

La Fondation d'Hauterive s'apprête à offrir une cure de jouvence à l'église abbatiale Sainte Marie. La bâtisse, protégée en tant que bien culturel d'importance nationale depuis 1896, bénéficiera d'une restauration en profondeur, afin de s'assurer qu'elle traverse le siècle à venir. L'enveloppe extérieure, les fresques, vitraux et stalles seront restaurés. Les installations techniques seront mises en conformité et le confort thermique amélioré. Une chapelle provisoire sera installée jusqu'à la fin des travaux, prévue en 2025.

Posieux, le 21 mai 2021 – Témoin du patrimoine matériel et immatériel fribourgeois, l'église abbatiale Sainte Marie va bénéficier d'une cure de jouvence. La Fondation d'Hauterive, propriétaire du site de l'abbaye d'Hauterive et de ses bâtiments, s'apprête à lancer les travaux de restauration de cet objet protégé en tant que bien culturel d'importance nationale depuis 1896. Plus de cent ans après la dernière restauration, la fondation veut s'assurer que l'ouvrage traverse le siècle à venir et soit transmis intact aux générations futures. La fondation veut aussi améliorer le confort d'utilisation de l'ouvrage et garantir son accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Une restauration en profondeur

Devisé à 12,1 millions de francs, le projet vise à entretenir l'enveloppe du bâtiment, qui est en partie altérée, notamment au niveau des façades, de la toiture et de la couverture en bardeaux et en tuiles. A l'intérieur, les peintures murales et les vitraux feront l'objet d'un nettoyage poussé. Les stalles qui accueillent les moines cisterciens seront démontées et restaurées en atelier pour des problèmes d'humidité; elles seront remontées après que le soubassement aura été analysé, renforcé et sécurisé.

Confort et accessibilité

La restauration doit aussi permettre de prendre une série de mesures visant à améliorer le bilan thermique de l'église abbatiale, où la température dépasse difficilement les 13 degrés durant la saison hivernale. Il est prévu d'y poser un système de chauffage hydraulique complémentaire au chauffage à air chaud existant, d'améliorer l'enveloppe thermique au moyen d'une isolation sur l'extrados des voûtes et de mettre en place un système de ventilation naturelle tenant compte de la situation météorologique extérieure et de la fréquentation de l'église. Au niveau technique, de nombreuses améliorations seront apportées, en particulier au niveau des installations électriques, de la connectique, de la sonorisation et de l'éclairage. L'accès des personnes à mobilité réduites sera également garanti par un réaménagement du parvis.

L'église abbatiale Sainte Marie achèvera sa cure de jouvence en 2025, selon le calendrier actuel de la Fondation d'Hauterive et de la commission de bâtisse. Durant les quatre années à venir, la communauté cistercienne et les fidèles devront céder le lieu aux nombreux artistes, artisans et corps de métier chargés de la restauration. Une chapelle provisoire ouverte au public sera aménagée pendant la durée des travaux dans l'actuel réfectoire, situé dans l'aile sud de l'abbaye.

Informations complémentaires

Stanislas Rück
chef du Service
des biens culturels
079 409 22 94

Charles-Henri Lang
président de la
commission de bâtisse
079 204 54 41

Plus de 900 ans d'histoire

L'abbaye d'Hauterive a été fondée en 1138 par le seigneur local Guillaume de Glâne. Venue du Jura français, une communauté cistercienne s'y est installée dans le respect de la règle de Saint-Benoît, dont les principaux piliers sont la prière, le travail et la vie fraternelle. A l'issue de la guerre du Sonderbund, en 1848, la vie monacale a disparu de Posieux durant 91 ans; l'abbaye a accueilli successivement l'école d'agriculture et l'école normale. C'est en 1939 qu'une communauté cistercienne, en provenance de l'abbaye autrichienne de Wettingen-Mehrerau, s'est installée sur le site. Le Grand Conseil fribourgeois a donné en 1966 son aval à la création de la Fondation d'Hauterive. Cette fondation de droit public est propriétaire des terrains de l'abbaye et des bâtiments, qu'elle met à disposition des moines gratuitement. La fondation est responsable de l'entretien, de la conservation et de la restauration de ce patrimoine architectural.